

ANNEXE 1

TARIFS DE LOCATION de la salle communale et de la casse de matériel

Délibération du Conseil Municipal du 10 février 2017

SALLE COMMUNALE Caution 400 €	Résidants Soppe-le-Bas et assimilés *	Extérieurs Soppe-le-Bas **
Manifestation ne donnant pas lieu à paiement d'un droit d'entrée ou de participation : congrès, réunions, assemblées générales à caractère politique, syndical et associatif.	GRATUIT	GRATUIT
Manifestations organisées par des particuliers	150 €/jour	180 €/jour
Verre de l'amitié pour un enterrement	20 €/jour	20 €/jour

CASSE ou SUBSTITUTION	Prix
Verre	2.00 €
Assiette	2.00 €
Couvert	2.00 €
Tasse	2.00 €
Soucoupe	2.00 €
Panier à pain	5.00 €
Carafe	5.00 €

*

- demeurant à Soppe-le-Bas
- Association communale ou intercommunale du vallon du Soultzbach ayant son siège à Soppe-le-Bas, Soppe-le-Haut, Mortzwiller.
- Le personnel communal de Soppe-le-Bas

* *

- Résidant dans le Vallon du Soultzbach, soit les habitants des communes de Soppe le Haut et de Mortzwiller